



CENTRE RÉGIONAL de la PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE  
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE

Monsieur le Préfet  
Préfecture de la Vendée  
29, rue Dellile  
85922 LA ROCHE SUR YON Cedex 9

Saint Herblain, le 15 mars 2019

A l'attention de Mme Stéphanie DELAVERGNE

Dossier suivi par Landry ROBIN  
Objet : Aménagement du site de la Vannerie –Ilot Nord  
Commune des Sables-d'Olonne

Monsieur le Préfet,

J'ai bien reçu le 4 mars dernier le dossier concernant le projet d'aménagement du secteur de la Vannerie (îlot nord) sur la commune nouvelle des Sables-d'Olonne, que vous m'avez transmis pour avis.

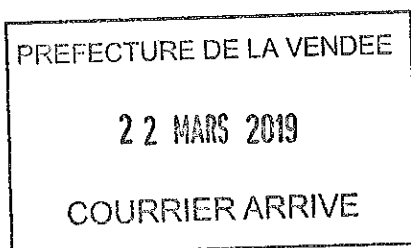
Ce projet concerne une faible surface de boisements qui sera préservée à 77% comme il l'est précisé dans le dossier du projet que vous nous avez communiqué. Aussi, j'émet un avis favorable au projet d'aménagement du site de la Vannerie (îlot nord).

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du CRPF  
Maire d'Avoise  
Antoine d'AMÉCOURT  
P/O le Directeur

Arnaud GUYON



36 avenue de la Bouvardière  
44800 SAINT HERBLAIN  
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35 - Fax : +33 (0)2 40 40 34 84  
E-mail : paysdeloire@crpf.fr - www.foretpriveefrancaise.com

**DÉLEGATION RÉGIONALE DU CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE**  
Établissement public national régi par l'article L321-1 du Code Forestier  
SIRET 180 092 355 00023- APE 8413Z  
TVA Intracommunautaire FR 75180092355